

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Apologie de Louyse Bourgeois dite  
Boursier, sage femme de la Royne  
mère du Roy, et de feu Madame.  
Contre le rapport des médecins.**

*[Paris] : chez Melchior Mondière, 1627.*

*Cote : 90958 t. 70 n° 13*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90958x70x13>

## A P O L O G I E

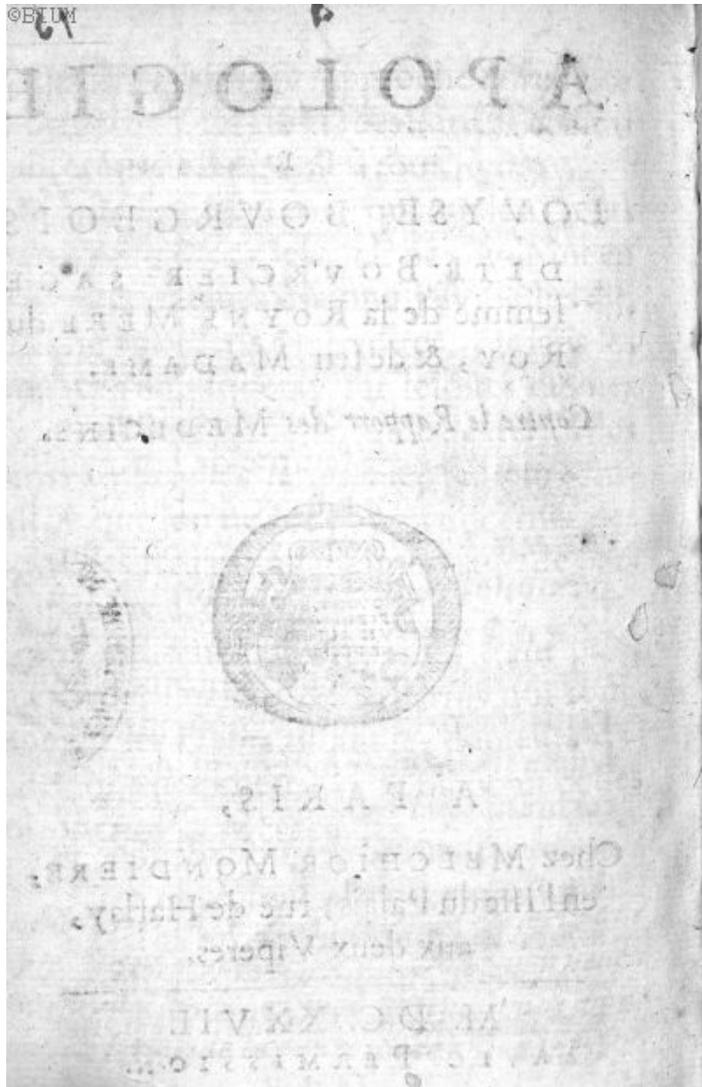
D E

L O V Y S E B O V R G E O I S

D I T E B O V R C I E R S A G E  
femme de la ROYNE MERE du  
ROY, & de feu MADAME.*Contre le Rapport des MEDECINS,*

A P A R I S,

Chez MELCHIOR MONDIERE,  
en l'Isle du Palais, rue de Harlay,  
aux deux Viperes.M. DC. XXVII.  
AVEC PERMISSION.



APOLOGIE DE LOUYSE

*Bourgeois dicte Bourcier. Contre le  
Raport des Medecins.*



E fous-signée Louyse  
Bourgeois dite Bourcier  
sage femme de la Reyne  
MERE, & de feu M A-  
DAME, ayant veu vn rapport im-  
primé de l'ouuerture du corps de feu  
MADAME, fait & dressé par les  
Medecins, qui ont assisté madite  
Princesse en sa maladie, pour iustifier  
leurs actions au traictement, & reiet-  
ter sur moy la cause de la mort. I'ay  
creu qu'il estoit de mon deuoir de  
faire cognoistre la verité du faict,  
tant en l'accouchement, qu'en la ma-  
ladie, & monstrier tres-euidemment,  
que la cause de la mort n'est point

A ij

cette portió de l'arriere faix pretédu.

MADAME tout le long de sa grosse s'est trouuée fort mal, ayant fort fouuent la fievre, des grandes chaleurs, saignemens de nez, la toux aux derniers mois, & pour tels accidens fust saignée trois fois. Or deuant qu'accoucher elle auoit la fieure, qui ne s'est point passée par son accouchement, lequel par la grace de Dieu, fust assez heureux, tant à la sortie de l'efant, que de l'arriere-faix, qui estoit sain & entier, ayant esté visité & examiné par Iacques de la Cuiffe Maistre Chirurgien fort expérimenté aux accouchemens des femmes, & par les Medecins presens, Messieurs Vautier, Seguin, Le Maistre, Fournaire, Brunier, Guillaumeau, qui ont tous recogneu & confessé l'arriere-faix estre tres-sain & bien entier, ce que ie certifie estre veritable au peril de ma vie.

Car cette petite portion de l'arriere-faix pretendue, tellement attachée à la matrice qu'on n'a peu la separer sans peine avec les doigts. N'est pas vne portion de l'arriere-faix, ains la place où estoit attachée la masse de chair, que l'on nomme vulgairement arriere-faix, laquelle place demeure toujours plus eminente & releuée, que tout le reste de la superficie interne du corps de la matrice, iusques à la parfaite euacuation des vuidanges, à cause de l'abboutissement des vaisseaux de la matrice, qui se fait en ce lieu avec les vaisseaux ombilicaux de l'enfant. Tellemēt que cette eminēce estāt de la propre substāce de la matrice, a esté ignorāment & malicieusement prise pour vne petite portio de l'arriere-faix, d'autant que l'arriere-faix n'est qu'une chair mollassē, comme vn sang caillé, qui ne peut si fixement s'attacher & coller contre les

A iij

parois de la matrice, & la s'endurcit de telle sorte, les vuidanges coulants tousiours par les veines de la matrice, comme ils ont tousiours flué à MADAME, qu'il la faille separer avec peine, & par le rasoir, comme on a fait. Car l'ardeur de la fiere n'a presté suffisante de seicher & conuertir cette portio de chair en membrane, parce qu'elle estoit continuellement arrousee par le sang, qui a decoulé iusques à l'heure de son decez; joint qu'entre la substance de la matrice & la chair mollasse de l'arriere-faix, il n'y a point de membrane moyenne, pour retenir & coller cette portion d'arriere-faix pretendu contre les parois de la matrice.

De plus vous sçaurez que la matrice d'une femme enceinte, plus d'un mois auant son accouchement, & huit iours apres son accouchement, est composée de plusieurs peaux, &

membranes couchees les vnes sur les autres , comme les pelures d'un oignon , & que dans les espaces d'icelles membranes est contenu quantité de sang, comme dans vn esponge, lequel par expression, la matrice s'estre-  
cissant & rappetissant de iour à autre, s'escoutte petit à petit. Tellement que ce qu'on a arraché de la matrice est vne portion du lieu plus eminent de la membrane interieure, ou estoit attaché l'arriere-faix , qui s'enleue comme la pelure d'un oignon. Vous eussiez mieux couuert vostre finesse, & si i'ose dire vostre malice , si vous eussiez depecé la substance de la matrice en plusieurs peaux , ce qui est fort aisé à faire avec les ongles, par là vous eussiez mieux fait recognoistre la gangrene de la matrice , qu'auoit causée cette petite portion de l'arriere-faix pretendu: mais celuy qui a donné l'inuention de supposer cette por-

de pain

tion de l'arriere-faix par le déchirement de la membrane charnuë de la matrice, ne s'estoit pas aduisé de cet artifice.

La contrarieté, qui se remarque en vostre rapport, touchât la gangrene de la matrice, que vous pretendez tacitement estre cause de la mort, fait assez cognoistre que vostre intétion, en publiant vostre rapport, a esté de me charger de tout le blasme, pour vous mettre a couuert.

*Car si la matrice estoit gangrenée depuis la partie externe iusques au fond, spécialement du costé gauche; Il falloit de nécessité que le costé droict du fond de la matrice, ou estoit attachée cette portion de l'arrierefaix pretendu, fust aussi gangrené plus apparemment que le costé gauche, duquel vous avez seulement parlé; Vous deuez aussi rapporter, si cette portion de l'arrierefaix pretendu, que vous avez eu tant de peine*

de peine a separer avec les doigts au costé droict de la matrice , estoit pourrie, pour auoir donné *la gangrene au costé gauche, & a la partie assise sur le rectum.* Par vostre rapport vous faites assez cognoistre, que vous n'entendez rien du tout en la cognoissance de l'arrierefaix & de la matrice d'une femme, tant auant, qu'apres son accouchement; non plus que vostre Maistre Galien, lequel pour n'auoir iamais esté marié, & auoir peu assisté les femmes en leur accouchement, s'estant melle d'enseigner vne sage-femme par vn liure, qu'il a fait exprés, il a fait prestre, qu'il n'a iamais cognu la matrice d'une femme enceinte, ny mesmes son arriere-faix.

Et pour vous certifier d'auantage que ce que ie dis contient verité, ie m'offre de le verifier en l'hostel-Dieu sur les corps des femmes, qui meurent dans la huictaine apres leur ac-

B

couchement , & de plus en passeray condemnation par le iugement des Medecins , & Chirurgiens sçauants en l'Anatomie, pourueu qu'ils ne soient point liguez & vnis ensemble, par cabale tres dangereuse au fait de la Medecine, lesquels sans passion, selon leur science & conscience iugeront sur vostre rapport & le mien. Je m'asseure que ie seray renuoyée absoute & déchargée du blasme , & vous autres aurez le tort de vostre costé, & que la pauure matrice faullement accusée de gangrene, n'aura pas esté cause de la mort, mais l'inflammation de tous les visceres du ventre inferieur, *duquel selon vostre rapport toute la capacité estoit remplie de matiere sanieuse, la matrice mesme n'ageoit dans une matiere sanieuse.* Cette grande quantité ne pouuoit venir d'ailleurs, que des veines & visceres enflâmez, & en fin gangrenez, qui auoiét suin-

été toute la ferofité du fang, dans la capacité du ventre, c'est le jugement qu'en fit le fleur Riolan Medecin en prefence du Roy, de la Reyne Mere, & de Monfeigneur le Cardinal, que la caufe de la mort (pour lors ineuitable) estoit la gangrene formée dans les vilceres du ventre inferieur, qui estoit tendu comme vn tambour, & auffi ample que fi elle n'eust point accouché, qu'il ne iugeoit aucune tension en la region de la matrice, ce qui fust approuué des autres Medecins prefens: Adiouftez que feu Madame, depuis fon accouchement iufques à l'heure de fa mort, à tousiours eü vn flux de vêtre de bile porracée, verdate, tirant fur le noir, qui est vn tefmoignage tres-certain d'vne grande chaleur & pourriture des entrailles. Tellement que telles matieres pafsás par les gros intefstins, ont donné cette

alteration que vous remarquez à la partie de la matrice assise sur le rectum. Vous eussiez plus honnestement escript assise sur le gros intestin.

Si vous eussiez esté bien fidelles & bien entendus a faire vn rapport, avec vn bon dessein de faire cognoistre la verité, vous n'eussiez point obmis les remarques necessaires dás vn rapport, ny inferé des faulsetez, Vous deuiez en premier lieu specifier la grandeur enorme & excessiue du ventre inferieur deuant & apres sa mort, qui tesmoignoit assez la gangrene du ventre inferieur, laquelle suppose inflammation, qui ne s'est point formée en vingt quatre heures. Vous deuiez aussi faire mention de la couleur & consistance des parties, qui est ce qui se change plustost aux maladies, & sur quoy l'on préd certaine cognoissance de la cause de la mort, ou vous

ne cognoiffiez pas la couleur & consistence naturelle des parties, pour discerner le changement ; ou bien cela faisoit contre vous, pour ne point aduouër l'inflammation & gangrene des visceres. Car à quel propos de remarquer *la grandeur & petitesse du ventricule, du foye, de la vesicule du fiel, de la ratte, des reins, & de la vessie,* qui est en toutes personnes petite, quād elle est vuide, & ne rien dire de leur couleur & consistence, ny mesmes de la matrice, de laquelle vous deuiez particulièrement exprimer la grandeur. *Vous avez obserué les poulmons bien sains, sans aucune adherãce aux costés, le cerueau sans aucun vice.* Vous deuiez aussi declarer si les parties du vètre inferieur estoiet saines ou gastées, ce que vous n'avez pas osé toucher, vostre conscience vous condamnant. Si vous eussiez eü vn bon dessein de faire co-

B iij

gnoïstre la verité, vous deuiez appeler avec vous d'autres Medecins, nullement interessez en cette affaire, ou de ceux de la maison du Roy, ou bien quelques Medecins de Paris, pour n'estre seuls iuges & parties en vn affaire de telle importance. Je m'asseure qu'il se fust rencôtré des gens de bien, fort entendus en telles matieres, qui n'eussent iamais enduré cette supposition de l'arriere-faix, qui auoit esté auant l'ouuerture du corps concertée & arrestée, pour renuoyer sur moy toute la cause de la mort, & n'eussent iamais permis, qu'on eust nommé dans le rapport des personnes qui n'ont point assisté à l'ouuerture du corps, qui sont Messieurs Brunier & Guillemeau, & qu'on eust oublié ou mesprisé l'attestation de Maistre Jacques de la Cuisse Chirurgien, sans parler aucunement de luy, lequel

neantmoins m'a tousiours assisté en l'accouchement de feu Madame, & qui estoit present à l'ouuerture du corps, soustenāt en presence de tous, que ce qu'ils dechiroient avec les ongles & le rasoir, n'estoit point de l'arriere-faix, ains portion de la membrane charnuë, & interieure de la matrice, faulseté suffisante pour conuaincre tout le rapport d'infidelité.

Je ne suis point si meschante, ny si ignorāte en ma vacatiō, laquelle depuis trente-quatre ans i'exerce en cette ville, & à la Cour, avec honneur & fidelité, comme ie l'ay tesmoigné par les effects heureux, & par les liures que i'en ay composé, qui ont esté par diuerses fois imprimez, & tournez en toute sorte de langues, avec remerciement des plus grands Medecins de l'Europe, qui ont profité à la lecture de mes liures. Que si

i'eusse recognu auoir laissé quelque portion de l'arriere-faix, que ie ne l'eusse dit pour y remedier, ou bien ne l'ayant pas deslors remarqué (ce qui est neantmoins fort aysé à cognoistre par l'inspection de l'arriere-faix) ie l'eusse dans vingt-quatre heures decouuert par les accidens, qui arriuent tousiours aux femmes, lors qu'il est resté quelque portion de l'arriere-faix. Or il n'a paru aucun accident de telle nature, car les vuidanges n'ont iamais esté de mauuaise couleur, ny fetides: & vous autres Medecins si vous estiez experimentez aux maladies des femmes accouchées, vous nous en deuiez aduertir pour y prendre garde plus soigneusement. De plus ie maintiens que quand il seroit resté vne portion de l'arriere-faix (ce qui n'est point) elle se fust pourrie, separée & vuidée, avec  
le sang

le sang qui a tousiours coulé, iusques  
à l'heure de sa mort, comme la  
praticque nous l'apprend tous les  
iours.

Si vous alleguez que feu M A D A M  
M B au quatriesme iour de son ac-  
couchement, vuida quelques peti-  
tes membranes aussi desliées qu'une  
toile d'araignée, qui pouuoit estre  
quelque petite portion de la mem-  
brane amnios ou chorion si vous  
voulez: Je vous respondray ce qu'on  
m'a dit qu'Hippocrate fort sçauant  
aux maladies des femmes, comme il  
a fait par estre par tant de liures, qu'il  
a escript sur ce subject, a remarqué au  
second des Epidemies, que la femme  
d'un Conroyeur, apres estre accou-  
chée & bien deliurée, le quatriesme  
iour vuida vn morceau de membra-  
ne sans aucun mauvais accidēt:  
Voulant ce grand personnage faire

cognoistré à toute la posterité, que  
cela n'est point dangereux & de nul-  
le consequence.

Iamais il ne s'est veu ny leu dans au-  
cun bon Auteur, qu'une petite por-  
tion de l'arriere-faix deséchée collée  
contre la matrice sans pourriture eut  
causé la mort. J'ay leu d'as Paul Aegi-  
nete en sa Chirurgie, que le Medecin  
ne doit pas s'estonner, si vne femme  
n'a vuidé son arrie-faix; d'autant qu'il  
y en a qui le reiettent par morceaux  
ou reduit en pourriture quatre ou  
cinq iours apres l'accouchement. L'on  
m'a aduerti qu'un grand Chirurgie  
& Anatomiste nommé *ab Aquapen-*  
*dente* est de mesme aduis, & qu'il a  
veu plusieurs femmes auoir reietté  
leur arriere-faix par morceaux ou re-  
duit en pourriture sans mourir; par  
tant vous auez tort d'attribuer la  
cause de la mort à cette petite portio

le sang

de l'arrie-faix faulſement controuuë.  
Vous deuiez pluſtoſt la referer à la  
fièvre continue, qui a precedé & ſui-  
uy l'accouchement, & à la toux, qui  
a fort tourmenté feu Madame, deuant  
& apres ſon accouchement, & au  
flux de ventre, qui a ſuccédé trop toſt  
apres ſon accouchement, qui ſont  
trois maladies dangereuſes à vne fé-  
me nouvellement accouchée, des-  
quels vous deuiez avec plus grande  
precaution vous deffier. **32701**

Mais pour ſçauoir les ſecrets des ma-  
ladies des femmes, il faut auoir fre-  
quenté les ſages femmes, & auoir af-  
ſiſté à pluſieurs accouchemens, com-  
me auoit fait voſtre grand Maïſtre &  
legiſſateur Hippocrate, qui au fait  
des maladies des femmes, conſultoit  
les ſages femmes, ſ'en rapportoit à  
leur iugement. Voyla tout ce que  
i'ay à vous dire à preſent pour ma de-

fence & iustification, contre les calomnies & mesdisances, qui touchent & offensent ma reputation, que ie soubsmets au iugement des Medecins de Paris & autres capables, qui soient hors d'interests, & tels qu'il plaira à leurs Maiestez d'ordonner.

Fait à Paris ce huiſiesme du mois de Iuin 1627.

LOYSE BOURGEOIS dite Boursier.

J'ay bien voulu adiouster en suite de ma relation, le rapport qu'on a distribué dans la Cour, & publié par toute la ville, afin que chacun cognoisse par ceste conference la verité de l'affaire.



dinaire de Monsieur : François Neron Chirurgien ordinaire de feu Madame. Apres auoir ouuert le corps de feu Madite Dame par le commandement de la Reyne Mere du Roy, & diligemment consideré toutes les parties interieures, auons trouue la capacité du ventre interieur remplie d'une matiere sanieuse. Les intestins pleins de vent. Le ventricule petit, & enflé. Le foye sec, & petit. La vesicule du fiel fort grande. La ratte fort grande, aussi en toutes ses dimensions. Les reins petits & bien constituez. La vessie de l'urine petite. La matrice nageoit dans vne matiere sanieuse, enfermée dans l'hypogastre: Elle estoit gangrenée depuis la partie externe iusques au fond, spécialement du costé gauche, & la partie inférieure fut le *Rectum*. Au costé droit du fond s'est trouué vne petite portion

de l'arriere-faix tellement attachée à la matrice, qu'on n'a peu la separer sans peine avec les doigts. Nous auons trouué les poulmons sains, sans estre aucunement adherants aux costes. Le cœur fort petit. Le pericarde presque sans eau. Le cerueau sans aucun vice. Le tout certifions estre vray, tesmoigns nos noms cy mis. Fait à Paris le cinquiesme Iuin mil six cens vingt-sept.

VAVTIER.      SEGVIN.  
LE MAISTRE.    TORNAIRE.  
BRVNIER.      GVILLEMEAV.  
MENARD.       PIMPERNELLE.  
CARILLON.      NERON.